

Programme de Formation

PARCOURS ARTISTE MUSICIEN.NE INDEPENDANT·E (inclus Titre certifié Chargé de production)

Organisation

Durée : 914 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse aux auteur·e·s/compositeur·trice·s/interprète instrumentiste ou non, ayant entamé une démarche de professionnalisation en auto-production.



Objectifs pédagogiques

Objectifs Artistiques :

- Développer ses compétences d'interprétation,
- Développer ses compétences scéniques,
- Développer ses compétences créatives,
- Structurer l'économie de son projet artistique

Objectifs Opérationnels :

- Positionner le projet artistique (spectacle-vivant ou musiques actuelles) dans un environnement esthétique, culturel, socio-politique,
- Organiser le processus de production,
- Assurer le suivi budgétaire,
- Participer à la gestion juridique,
- Gérer les dimensions logistiques et collaborer avec les équipes techniques,
- Piloter des projets à l'échelle européenne et internationale,
- Communiquer, promouvoir et commercialiser à l'heure du digital,
- Maîtriser les logiciels de PAO



Description

Un parcours de formation la convergence de la créativité et de l'entrepreneuriat culturel.

Dans le paysage musical actuel, être un·e artiste musicien·ne dépasse largement la simple création artistique. Les créateurs et créatrices qui ambitionnent de bâtir une carrière avec leurs œuvres se trouvent confrontés à un défi passionnant : être à la fois des esprits créatifs et des gestionnaires avertis.

L'épanouissement artistique ne se mesure désormais plus seulement à la qualité des compositions et des performances, mais également à la capacité de gérer sa carrière de manière stratégique. Les artistes d'aujourd'hui doivent être à la fois des compositeurs et des interprètes singuliers, mais aussi des entrepreneur·ses aguerris, maîtrisant l'art de la négociation, de la communication efficace et de la création de leur propre structure de production.



Notre parcours de formation unique répond à cette réalité complexe en proposant une vision globale de la carrière d'un-e artiste musicien-ne indépendant-e. En fusionnant la créativité artistique avec les compétences entrepreneuriales, cette formation offre un **double parcours**, replaçant l'artiste au centre de son projet musical tout en développant ses aptitudes à être un-e véritable gestionnaire.

D'une part, nous mettons à disposition un **dispositif d'accompagnement artistique** personnalisé axé sur le projet de chaque participant. Ce volet vise à faire progresser le projet, à le peaufiner et à créer une synergie entre la vision artistique et les exigences du marché.

D'autre part, le parcours est complété d'une **formation certifiante** offrant une palette complète de compétences en production et entrepreneuriat. Les participant-es apprendront, entre autres, à ériger leur propre structure de production, à négocier des contrats, à gérer la commercialisation de leurs œuvres et droits d'auteur, ainsi qu'à développer une vision stratégique 360° pour leur carrière.

Une particularité de notre approche réside dans la reconnaissance de la nécessité d'activités complémentaires pour diversifier les sources de revenus, tout en préservant l'intégrité artistique.

Bienvenue dans cette aventure où la créativité et l'entrepreneuriat culturel se croisent, où la passion artistique s'unit à la rigueur stratégique. Cette formation vous propulsera au-delà des frontières de la musique, vous permettant non seulement de développer votre propre projet, mais aussi d'apporter vos compétences au service d'autres talents émergents ou d'autres productions.

(Formation conçue en collaboration avec De La Neige En Été)

★ **Prérequis**

Pré-requis général :

- Avoir un projet artistique personnel en cours de développement ou en amorçage,
- Démontrer une volonté affirmée de développement de carrière indépendante dans un cadre entrepreneurial.

Pré-requis spécifiques pour le titre "Chargé de production"

- Avoir un niveau d'étude équivalent à un bac+1 (60 ECTS) ou avoir une expérience professionnelle de deux ans minimum, dans le secteur artistique et culturel ou dans un autre champ d'activité qui permette des transferts de compétences,
- Avoir un projet professionnel défini correspondant à la formation,
- Démontrer une veille réelle sur les activités artistiques et culturelle



Modalités pédagogiques

Cette formation comporte un pan acquisition de compétences basé sur un set l'apport de connaissances spécifiques (savoirs et savoir-faire), la transmission de méthodes éprouvées et d'organisation de travail, l'étude de cas pratiques et mises en situation par petits groupes de travail.

Pan artistique : le stagiaire bénéficie de l'encadrement d'un "mentor" pour l'accompagner dans l'enrichissement et accompagnement dans le développement artistique du projet

Formation en présentiel, synchrone.

Encadrement artistique tout au long de la formation



Moyens et supports pédagogiques

Les apprenant-es disposent de

- 4 salles de pratiques instrumentales équipées,
- 1 salle polyvalente
- 1 salle de conférence avec projection,
- Mise à disposition de support d'étude (contrat type, tableau de production...).

Accès au réseau professionnel :

Partenariat avec la plupart des lieux de diffusion de spectacles du Valenciennois et de la région,



Modalités d'évaluation et de suivi

Bloc Artistique :

- Production d'une oeuvre finale (3 à 5 titres),
- Dossier professionnel à soutenir devant Jury,
- Contrôle continu (modalités établies selon matière),

Bloc de compétences ayant pour objet la certification pour le titre "Chargé de production"

- Dossier professionnel à soutenir devant Jury
- Examen écrit (modalités selon module)
- La formation délivre le titre Chargé de production de projets artistiques d'ECAD consultants - IESA NSF 323s - Niveau 5(Eu) III (Fr) est enregistré au RNCP délivrée par ECAD CONSULTANTS - IESA ART&CULTURE, par décision de France Compétences en date du 24/10/2022. Si acquisition des 4 blocs de compétences :
 - *Bloc 1 : Assurer la gestion et le suivi budgétaire d'un projet artistique*
 - *Bloc 2 : Mettre en œuvre les opérations contractuelles et réglementaires liées à la production et à l'exploitation d'un projet artistique*
 - *Bloc 3 : Organiser la production et l'exploitation d'un projet artistique*
 - *Bloc 4 : Communiquer autour d'un projet artistique à des fins de prospection et de promotion*